

ENQUETES ET REPORTAGES

magazine.union@sonapresse.com

Enfants déficients : quelle place dans les politiques gouvernementales ?

LE devenir des autistes et des trisomiques inquiète de nombreuses familles qui interpellent alors l'ensemble de la société à changer son regard sur ces citoyens à part entière.

Olivier NDEMBI
Libreville/Gabon

Ils sont affublés de tous les préjugés. "Petits sorciers", "enfants mongoles", "enfants mangés", "enfants bectés" : la population ne tarit pas de qualificatifs pour désigner les enfants autistes, trisomiques ou atteints de troubles envahissants du comportement. Ces citoyens nés différents et que la société semble vouer aux gémonies à cause de leurs déficiences congénitales.

Ils existent pourtant au Gabon, à Libreville comme à l'intérieur du pays. Ils appartiennent à tous les stades de développement, de l'enfance à l'adolescence voire l'âge adulte. Mais combien sont-ils ?

Difficile d'en fournir la moindre estimation. Tant les enfants déficients constituent une honte pour les familles qui préfèrent alors les confiner dans des chambres, à l'abri de regards indiscrets. Et même les tuteurs qui essaient de les confier à des centres spécialisés peinent encore à se libérer des idées reçues.

Directeur du centre "Tous différents", Jean-Richard Obame Ndong déclare que depuis que certains enfants sont inscrits dans son établissement, il n'a jamais vu leurs géniteurs. Et singulièrement les pères qui préfèrent demeurer anonymes. "C'est le chauffeur ou la domestique qui vient déposer et récupérer l'enfant", relate M. Obame.

Une lueur d'espoir tout de même. D'autant qu'avec l'intervention de certaines organisations de la

société civile, les mentalités sont en train d'évoluer positivement. Lentement mais sûrement, des parents comprennent la nécessité de sortir leurs enfants de l'anonymat. Objectif : dresser des statistiques de cette population et formuler des plaidoyers en sa faveur auprès des sphères dirigeantes. La finalité étant que ces citoyens soient aussi pris en compte dans les politiques gouvernementales. Mieux, les sujets trisomiques et autistes sont des personnes dont la prise en charge requiert des traitements coûteux et souvent de longue durée qui ne peuvent être supportés par les seules familles. C'est donc à l'Etat qu'il revient de les accompagner dans cette difficile et délicate mission, en vue de faire de ces personnes des Gabonais également utiles à leur pays.

A Lalala où elle vit en famille, Jeanine Akie fait partie de ces mères battantes qui ont réussi à se défaire du regard de la société. Son fils Pierre Marie Justice, 16 ans, est le benjamin d'une fratrie de 5 enfants. Lui seul est autiste partiel. Elle raconte qu'à sa naissance, ce dernier présentait une "morphologie bizarre", mais le pédiatre lui dira de ne pas s'en faire. Trois ans plus tard,

"En dehors d'une ou deux sœurs qui me fréquentent, tout le monde m'a rejetée"

le petit Pierre Marie Justice plonge dans un coma pendant une semaine. Des examens pratiqués sur lui révèlent une atteinte du cerveau. "Au sortir du coma, il était comme un légume", se rappelle la maman. L'enfant passera ensuite entre les mains de spécialistes pour la rééducation, et ce n'est qu'à l'âge de 7 ans qu'il marque ses premiers pas.

"Son handicap est dans la tête", souligne Mme Ekie, qui déclare qu'entre les consultations chez les spécialistes et les coûts prohibitifs



Photo: Olivier NDEMBI

Le panel des conférenciers sur le devenir des enfants déficients.

des examens, la vie n'a pas été de tout repos pour sa famille et elle-même. Et pour couronner le tout, ce n'est qu'en 2018, en France, à la faveur d'examen plus approfondis, que l'autisme de son protégé lui sera spécifié, alors que ce dernier avait été déclaré épileptique au Gabon. Faute de structures publiques dans le pays, elle a dû l'inscrire dans un centre privé.

Autre histoire, celle du petit Luc, 3 ans, lui aussi benjamin d'une fratrie de trois enfants au PK 12. Sa mère Jocelyne Eyang explique que ce dernier est né pendant le Covid-19. Que ce n'est que 8 mois après l'accouchement, à la suite d'une série d'analyses pratiquées sur l'enfant continuellement malade, qu'on lui annonce que ce dernier est autiste. "J'étais bouleversée, je voulais le rejeter".

Quand elle annonce par la suite la nouvelle à ses parents, "j'ai et je continue d'être l'objet de railleries. Ça c'est pas un enfant que tu as fait, c'est un mongole, me lance-t-on. En dehors d'une ou deux sœurs qui me fréquentent, tout le monde m'a rejetée. C'est à l'église qu'on m'a remonté le moral. Luc a rampé à un an, marché à deux ans et

un mois. Actuellement il parle avec les gestes. Tout ce qu'il sait prononcer c'est maman, quand il pleure ou qu'il est fâché. Parfois il fait des crises : il peut pleurer pendant 3 nuits consécutives". Luc fréquente le même établissement que Pierre Marie

Justice. Mais qu'en est-il des centaines d'autres enfants dont les parents ne peuvent déboursier les sommes exigées pour leur scolarité dans un centre privé ? Le gouvernement va-t-il continuer à ignorer cette population silencieuse mais pourtant réelle ?

Pourquoi ne pas créer des centres publics ?

ON
Libreville/Gabon

REUNIS il y a quelques jours au centre "Tous différents" à Libreville, à la faveur d'une conférence sur le devenir des enfants déficients ou atteints de troubles de retard, spécialistes et parents d'élèves ont interpellé les consciences sur la situation de ces jeunes Gabonais dont le devenir semble incertain.

En sus de la dotation allouée actuellement aux seuls enfants

des fonctionnaires qu'ils souhaitent voir revalorisée et élargie à l'ensemble des familles concernées par cette problématique – elle est actuellement de 50 000 francs –, ils plaident pour la création de centres spécialisés publics et de formation professionnelle. De même, ils suggèrent que des mécanismes d'employabilité de ces jeunes soient mis en place afin de les autonomiser progressivement au sortir de leur formation.